

**SCP "Jean François MATIVET et Pierre-Dominique SUZZONI"**  
**Titulaires d'un Office Notarial à AJACCIO (20000) 7 CRS NAPOLEON**  
\*\*\*\*\*

**AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**  
**Sur le territoire de la Commune de VENACO (Haute-Corse)**

Suivant acte reçu par Maître Pierre-Dominique SUZZONI, Notaire suppléant à AJACCIO (20000), 7 Cours Napoléon, le 27 Mars 2019, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

*Monsieur Pierre-Félix, Lucien, Théophile **POLI**, retraité, époux de Madame Hélène, Marie, Anne CAMPOLUNGHI demeurant à MONT DE MARSAN (Landes) 12 Avenue Jean Jaurès.*

*Né à VENACO (Haute-Corse) le 19 mai 1934.*

*Marié sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître BURTHE-MIQUE notaire à PARIS le 29 septembre 1966 préalable à son union célébrée à la Mairie de PARIS (17ème arrondissement) le 15 octobre 1966.*

*Monsieur Jean, Xavier, Joseph, Marie **POLI**, retraité, époux de Madame Marie, Eugénie MORDICONI demeurant à VENACO (Haute-Corse) Casa Francescu.*

*Né à VENACO (Haute-Corse) le 1er janvier 1937.*

*Marié sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître Antoine POGGI notaire à BASTIA (Haute-Corse) le 12 décembre 1980 préalable à son union célébrée à la Mairie de VENACO (Haute-Corse) le 23 décembre 1980.*

**Ils possèdent depuis plus de trente (30) ans les biens et droits immobiliers suivants :**  
**Commune de VENACO (Haute-Corse)**

1/ Un ensemble de parcelles de terres avec y édifiée une maisonnette en ruine et une maison à usage d'habitation.

Cadastrées :

SECTION	N°	LIEUDIT OU VOIE	NATURE	CONTENANCE		
				H A	A	CA
AD	74	CORTANILE		3	27	

AD	75	CORTANILE				37
AD	76	CORTANILE			4	33

2/ Diverses parcelles de terre et maisonnettes y édifiées.

Cadastrées :

SECTION	N°	LIEUDIT OU VOIE	NATURE	CONTENANCE		
				HA	A	CA
A	542	RUDA			3	59
A	543	RUDA				36
A	516	TEPPE			39	94
A	517	TEPPE		2	56	99
A	541	RUDA				36
A	544	RUDA			17	50
AE	26	CHIOSELLO			16	70
A	491	BRUGLIOSO			56	70
A	560	RUDA			21	49
A	561	RUDA			9	05
AE	43	CHIOSELLO			5	20

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

Adresse mail de l'étude : [pierre-dominique.suzzoni.20003@notaires.fr](mailto:pierre-dominique.suzzoni.20003@notaires.fr)